

Calendrier relatif à l'organisation de la sixième (6^{ème}) session en vue de l'obtention de l'habilitation universitaire

- ☐ **Du mardi 3 décembre 2024 au lundi 23 décembre 2024** : Dépôt des dossiers de candidatures via la plateforme numérique « PROGRÈS ».
- ☐ **Du mardi 24 décembre 2024 au mardi 31 décembre 2024** : Validation des dossiers de candidatures via la plateforme numérique par les chefs d'établissements universitaires et de recherches.
- ☐ **Du jeudi 2 janvier 2025 au jeudi 23 janvier 2025** : Évaluation des dossiers de candidatures via la plateforme numérique par les commissions régionales d'habilitation universitaire.
- ☐ **Du samedi 25 janvier 2025 au lundi 27 janvier 2025** : Délibérations des commissions régionales d'habilitation universitaire et transmission par les présidents des conférences régionales des universités les procès-verbaux portant les résultats de l'habilitation universitaire à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ☐ **Jeudi 30 janvier 2025** : Signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la sixième (6^{ème}) session de l'habilitation universitaire.
- ☐ **Du jeudi 30 janvier 2025 au jeudi 6 février 2025** : Ouverture de la plateforme numérique pour le dépôt des recours.
- ☐ **Du samedi 8 février 2025 au samedi 15 février 2025** : Étude des recours par les commissions régionales d'habilitation universitaire.

- ❑ **Dimanche 16 février 2025** : Délibérations des commissions régionales d'habilitation universitaire et transmission par les présidents des conférences régionales des universités les procès-verbaux portant les résultats du traitement des recours à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- ❑ **Mardi 18 février 2025** : Signature de l'arrête portant proclamation des résultats de la sixième (6^{ème}) session de l'habilitation universitaire, après recours.